

# CONSEIL MUNICIPAL

## COMPTE RENDU de la Séance du 24 novembre 2016

L'an deux mille seize, le vingt-quatre novembre à 19h05mn, le Conseil Municipal de la Ville de BONDY s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de **Madame Sylvine THOMASSIN**, Maire, sur convocation individuelle, faite en exécution des articles L.2121-10, L.2121-11 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, le **16 novembre 2016**.

**Présents** : Mme THOMASSIN Sylvine, M. VIOIX Michel, Mme BADOUX Sylvie, M. GAUTHIER Philippe, Mme FARES-MAZOUZI Noria, M. AMMOURI Jamal, Mme BERNIERES Claudine, M. BARADJI Madigata, M. NABAL Charles, M. EL KASMI Boujemaa, M. VERGER Alain, M. JAKUBOWICZ Jacques, M. SOLLIER Patrick, M. HOUSSIN Joël, Mme AMBOLET Hassina, M. BROUILLARD Bertrand, Mme NAHAR HAMIDI Rabia, Mme RAJENDRAM Lilawtee, Mme CAUCHEMEZ Claire, M. ZAHY Ali, Mme MISSIAMENOU Marie-Joséphine, Mme FEZARI Souhila, M. LARBI Nabil, Mme DEDONCKER Wadislawa, Mme LACOMBE-MAURIES Véronique, Mme PETITJEAN Guylène, M. HERVE Stéphen, Mme PIERRONNET Dominique, M. KADRI Hakim.

**Absents excusés, ont donné procuration** :

M. TABOURI Abdelmagid à Mme FARES-MAZOUZI Noria  
Mme MAAZAOUI-ACHI Dalila à M. VERGER Alain  
M. MATILI Mounir à M. NABAL Charles  
Mme HUGUES Agnès à M. EL KASMI Boujemaa  
M. LERMUSIAUX Thomas à Mme BADOUX Sylvie  
Mme TEKKOUK Fadila à M. VIOIX Michel  
Mme METAYER Sabrina à M. AMMOURI Jamal  
Mme SECK Aïssata à M. HOUSSIN Joël  
M. EL BAZE Sébastien à Mme RAJENDRAM Lilawtee  
Mme DIABY Hadjanité à Mme FEZARI Souhila  
M. ONG Thomas (arrivé à 19h21mn) à M. BROUILLARD Bertrand  
M. RESSAIRE Philippe à Mme LACOMBE-MAURIES Véronique  
M. ALOUT Rafik à M. HERVE Stéphen

**Absents** : M. ALLOUACHE Karim, Mme CHETTOUH Assina, M. MOUNDANGA Blaise.

Conformément à l'article L.2121-15 du texte précité, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

**M. BARADJI Madigata**, a été désigné pour remplir cette fonction qu'il a acceptée.

Puis, Madame la Maire présente les rapports inscrits à l'Ordre du Jour.

**16 – 1 Modification du seuil des biens de faible valeur et complément à la délibération n°439 du 17 décembre 2015 portant modification et fixation de la durée d'amortissement des biens renouvelables**

Le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE, FIXE les durées d'amortissement des immobilisations comme suit :

Code de la catégorie	Libellé de la catégorie	Durée
A1	EQUIPEMENT MEDICAL	10
A2	PETIT MATERIEL DENTAIRE	2
B1	PETITS MAT. CUISINES	7
B2	GROS MATERIELS CUISINES	15
B3	MATERIEL ELECTROMENAGER	5
B4	PETIT MAT. & ACCESSOIRES 1ER EQUIP.	5
C1	PETIT MATERIEL GARAGES ET ATELIERS	5
C2	GROS MATERIEL GARAGES ET ATELIERS	15
C3	GROS MATERIEL GARAGES ET ATELIERS	10
D1	MATERIEL DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE	15
E1	PETIT MAT. ESPACES VERTS, STADES, VOIRIE	5
E2	GROS MAT. ESPACES VERTS, STADES, VOIRIE	15
E3	CONTENEURS ESP.VERTS, VOIRIE	5
E4	GROS MAT. ESPACES VERTS, STADES, VOIRIE	10
E5	MATERIEL DE VOIRIE	8
F2	INSTALLATIONS DE VOIRIE	20
F3	RESEAUX DE VOIRIE	0
F9	AMENAGEMENT DE TERRAIN	0
G1	PLANTATIONS	15
G2	CONSTRUCTION	0
H1	INST. ELECTR., TELEPHONI., CANALISATIONS	20
I1	MOBILIER ADMINISTRATIF ET SCOLAIRE	10
I3	PETIT MOBILIER	2
J1	GROS MATERIEL ADMINISTRATIF	15
J2	MATERIEL ADMINISTRATIF	7
J3	MATERIEL DE REPRODUCTION	5
J4	MATERIEL DE COMMUNICATION	5
J5	MINI-ORDINATEURS	6
J6	MICRO-ORDINATEURS	4
J7	MOYENS D'IMPRESSION MICRO	4
J8	GROS MOYENS D'IMPRESSION	10
J9	MINI-ORDINATEURS	4
K1	LOGICIELS BUREAUTIQUE	2
K2	LOGICIELS DE PRODUCTION	5

Code de la catégorie	Libellé de la catégorie	Durée
L1	MATERIEL DE TRANSPORT 2 ROUES	5
L2	VEHICULES LEGERS	7
L3	VEHICULES UTILITAIRES	8
L5	POIDS LOURDS ET GROS ENGIN	10
L6	VEHICULES LEGERS	5
L8	POIDS LOURDS ET GROS ENGIN	8
M1	MATERIEL SPORTIF	10
M2	INSTRUMENTS DE MUSIQUE	15
M3	MATERIEL PEDAGOGIQUE	5
M4	MATERIEL AUDIOVISUEL	5
M5	MATERIEL FESTIF	10
M6	MAT. CULT./SCOL./SPORT. 1ER EQUIPEMENT	5
M7	MATERIEL FESTIF	5
N1	MATERIEL DE NETTOYAGE DE LOCAUX	7
N2	MATERIEL DE NETTOYAGE DE LOCAUX	5
O1	FRAIS D'ETUDES ET DE RECHERCHES	0
O2	DOCUMENTS D'URBANISME	10
O3	ETUDES NON SUIVIES DE REALISATION	5
R4	ŒUVRES D'ART	0
R17	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT À L'ETAT - BIENS MOBILIERS, MATÉRIEL ET ÉTUDES	5
R38	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT À L'ETAT - BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	15
R41	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT À L'ETAT - PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTÉRÊT NATIONAL	30
R44	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT À LA RÉGION - BIENS MOBILIERS, MATÉRIEL ET ÉTUDES	5
R7	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT À LA RÉGION - BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	15
R8	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT À LA RÉGION - PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTÉRÊT NATIONAL	30
R9	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT AU DÉPARTEMENT - BIENS MOBILIERS, MATÉRIEL ET ÉTUDES	5
R10	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT AU DÉPARTEMENT - BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	15
R11	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT AU DÉPARTEMENT - PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTÉRÊT NATIONAL	30
R12	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP - BIENS MOBILIERS, MATÉRIEL ET ÉTUDES	5
R13	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP - BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	15
R14	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP - PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTÉRÊT NATIONAL	30
R15	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT AUX AUTRES COMMUNES - BIENS MOBILIERS, MATÉRIEL ET ÉTUDES	5

Code de la catégorie	Libellé de la catégorie	Durée
R16	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT AUX AUTRES COMMUNES - BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	15
R18	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT AUX AUTRES COMMUNES - PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTÉRÊT NATIONAL	30
R19	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT AU GFP DE RATTACHEMENT - BIENS MOBILIERS, MATÉRIEL ET ÉTUDES	5
R3	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT AU GFP DE RATTACHEMENT - BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	15
R20	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT AU GFP DE RATTACHEMENT - PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTÉRÊT NATIONAL	30
R21	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT AUX AUTRES GROUPEMENTS - BIENS MOBILIERS, MATÉRIEL ET ÉTUDES	5
R22	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT AUX AUTRES GROUPEMENTS - BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	15
R23	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT AUX AUTRES GROUPEMENTS - PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTÉRÊT NATIONAL	30
R24	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT AU CCAS - BIENS MOBILIERS, MATÉRIEL ET ÉTUDES	5
R25	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT AU CCAS - BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	15
R26	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT AU CCAS - PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTÉRÊT NATIONAL	30
R27	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT AUX ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES RATTACHÉS À CARACTÈRE ADMINISTRATIF - BIENS MOBILIERS, MATÉRIEL ET ÉTUDES	5
R1	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT AUX ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES RATTACHÉS À CARACTÈRE ADMINISTRATIF - BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	15
R28	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT AUX ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES RATTACHÉS À CARACTÈRE ADMINISTRATIF - PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTÉRÊT NATIONAL	30
R29	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT AUX ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES RATTACHÉS À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL - BIENS MOBILIERS, MATÉRIEL ET ÉTUDES	5
R30	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT AUX ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES RATTACHÉS À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL - BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	15
R31	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT AUX ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES RATTACHÉS À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL - PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTÉRÊT NATIONAL	30
R32	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT AUX AUTRES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX - BIENS MOBILIERS, MATÉRIEL ET ÉTUDES	5
R33	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT AUX AUTRES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX - BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	15

Code de la catégorie	Libellé de la catégorie	Durée
R34	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT AUX AUTRES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX - PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTÉRÊT NATIONAL	30
R35	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT AUX AUTRES ORGANISMES PUBLICS - BIENS MOBILIERS, MATÉRIEL ET ÉTUDES	5
R36	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT AUX AUTRES ORGANISMES PUBLICS - BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	15
R37	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT AUX AUTRES ORGANISMES PUBLICS - PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTÉRÊT NATIONAL	30
R39	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT AUX PERSONNES DE DROIT PRIVÉ - BIENS MOBILIERS, MATÉRIEL ET ÉTUDES	5
R2	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT AUX PERSONNES DE DROIT PRIVÉ - BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	15
R40	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT AUX PERSONNES DE DROIT PRIVÉ - PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTÉRÊT NATIONAL	30
R42	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT EN NATURE AUX ORGANISMES PUBLICS - BIENS MOBILIERS, MATÉRIEL ET ÉTUDES	5
R5	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT EN NATURE AUX ORGANISMES PUBLICS - BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	15
R43	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT EN NATURE AUX ORGANISMES PUBLICS - PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTÉRÊT NATIONAL	30
R45	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT EN NATURE AUX PERSONNES DE DROIT PRIVÉ - BIENS MOBILIERS, MATÉRIEL ET ÉTUDES	5
R6	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT EN NATURE AUX PERSONNES DE DROIT PRIVÉ - BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	15
R46	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT EN NATURE AUX PERSONNES DE DROIT PRIVÉ - PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTÉRÊT NATIONAL	30

**MODIFIE** la délibération n°439 du 17 décembre 2015 ; **FIXE** le seuil en dessous duquel les biens sont considérés comme des biens de faible valeur à 500 € et **RAPPELLE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par le représentant de l'Etat.

**16 – 2      Adoption du rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes sur la gestion 2010-2015 de l'Établissement public territorial Est Ensemble**

Le Conseil Municipal, **PREND ACTE** de la présentation du rapport sur les observations définitives qui a été établi par la Chambre Régionale des Comptes d'Ile-de-France pour les années 2010 et suivantes et **RAPPELLE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**16 – 3      Approbation de l'élargissement de l'offre de la collectivité en matière d'action sociale au profit des agents bondynois**

Le Conseil Municipal, **A LA MAJORITE, APPROUVE** l'élargissement de l'offre sociale au profit des agents bondynois pour permettre l'organisation du Noël des enfants, selon les conditions suivantes :

- La Ville attribue un chèque cadeau valable dans de multiples enseignes, des confiseries en chocolat pour les enfants de 0 à 14 ans inclus et un livre en sus pour les enfants âgés de 0 à 5 ans.

- Sont bénéficiaires, les agents contractuels travaillant plus de 21 heures par semaine et les agents stagiaires et titulaires en activité, parents d'enfants de 0 à 14 ans inclus déclarés auprès de la Direction des Ressources Humaines.

**PRECISE** que la dépense est inscrite au budget principal de la Ville et **RAPPELLE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

*Pour : 40*

*Abstentions : 2 (Bondy Autrement)*

**16 – 4      Approbation de mise à disposition du personnel communal auprès de l'Association Sportive de Bondy (ASB)**

Le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE, APPROUVE** les conventions de mise à disposition à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016, de deux fonctionnaires territoriaux au profit de l'Association Sportive de Bondy, pour une durée de 3 ans ; **AUTORISE** la Maire à les signer, ainsi que tout document afférent ; **PRECISE** que les conditions de mise à disposition restent inchangées et **RAPPELLE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**16 – 5 Remboursement à Monsieur DIABY des frais inférieurs à la franchise du contrat en Responsabilité Civile**

Le Conseil Municipal, **A LA MAJORITE, DECIDE** de verser la somme de 762 € (sept cent soixante-deux euros) à Monsieur Aboubakar DIABY pour le remboursement des frais de remplacement de son téléphone, occasionés par le sinistre du 6 avril 2016 ; **PRECISE** que les crédits sont inscrits au budget communal ; **AUTORISE** Madame la Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et **RAPPELLE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**Pour : 40**

**Abstentions : 2 (Bondy Autrement)**

**16 – 6 Marché n°169502 : Location et livraison de matériel d'illumination pour l'espace public - Avenant n°1**

Le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE, APPROUVE** les modifications apportées au marché précité comme suit :

Montant de base en € HT	Avenant n° 1 en € HT	Variation par rapport au montant de base	Nouveau Montant du marché	
			En € HT	En € TTC (TVA à 20%)
96 160,00	3 325,00	3,46 %	99 485,00	119 382,00

Soit un nouveau montant du marché de 119.382,00 € TTC, cent dix-neuf mille trois cent quatre-vingt deux euros toutes taxes comprises.

**AUTORISE** la Maire à signer l'avenant n°1 au marché n°169502 concernant la location et la livraison du matériel d'illumination pour l'espace public avec la société HEXAGONE sise ZA de la Passadouire - 30200 VENEJAN ; **PRECISE** que cette dépense est inscrite au budget communal et **RAPPELLE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**16 – 7 Demande de mise en oeuvre de la protection fonctionnelle**

Le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE, DECIDE** d'indemniser Monsieur Patrice OTRAL-VOLLMER, Chef de la Police municipale de Bondy, pour le préjudice subi du fait de l'agression physique et verbale dont il a été victime le 3 octobre 2016, dans l'exercice de ses fonctions, par la prise en charge de ses frais de procédure et notamment, les honoraires de représentation devant les juridictions compétentes.

**PRECISE** que la dépense correspondante sera imputée au budget de la Ville - chapitre 67, article 6718, fonction 020 et **RAPPELLE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**16 – 8**      **Autorisation donnée à la Maire de signer une convention constitutive d'un groupement de commandes pour la passation d'un marché d'études de projet urbain pour l'interquartiers en PRIR Bondy-Villemomble**

Le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE, APPROUVE** la convention de groupement de commande passée entre la Ville de Bondy sous convention de mandat avec l'EPT Est Ensemble et la Ville de Villemomble, l'Établissement Public Est Ensemble, l'Office Public d'Habitat de Villemomble et le bailleur social ICF LA SABLIERE, relative à la prestation d'étude de projet urbain global quartier et enquête auprès des habitants ; **DIT** que le groupement de commande est constitué à compter de la notification de la présente convention à l'ensemble des membres du groupement et jusqu'à la complète exécution des prestations, objet du marché pour lequel le groupement a été constitué ; **AUTORISE** Madame la Maire à signer la convention de groupement de commandes et toutes les pièces s'y rapportant et **RAPPELLE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**16 – 9**      **Approbation de la convention de partenariat entre l'Institut du Monde Arabe et la Ville de Bondy**

Le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE, APPROUVE** les termes de la convention entre la Ville de Bondy et l'Institut du Monde Arabe représenté par Monsieur Bruno LEVALLOIS, agissant en qualité de Président du Conseil d'administration et dont le siège social se situe 1 rue des Fossés Saint-Bernard, Place Mohammed V – 75236 Paris 05 ; **AUTORISE** la Maire à signer ladite convention et tous les documents s'y rapportant ; **DIT** que la présente convention entrera en vigueur à sa signature et s'exécutera jusqu'au 15 juillet 2017 ; **PRECISE** que les dépenses correspondantes au titre des prestations fournies par l'Institut du Monde Arabe seront inscrites au budget de l'exercice concerné, chapitre 011, article 6042 « Achat de prestations de services autres que terrains à aménager » et **RAPPELLE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.



**16 – 10      Approbation de la convention de partenariat entre le Centre National de la Danse et la Ville de Bondy**

Le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE, APPROUVE** les termes de la convention entre la Ville de Bondy et le Centre National de la Danse, représenté par Madame Mathilde MONNIER, agissant en qualité de Directrice générale et dont le siège social se situe au 1 rue Victor Hugo – 93 500 Pantin ; **AUTORISE** la Maire à signer ladite convention et tous les documents s'y rapportant ; **DIT** que la présente convention entrera en vigueur à sa signature et s'exécutera jusqu'au 31 octobre 2017 ; **PRECISE** que les dépenses correspondantes au titre des prestations fournies par le Centre National de la Danse seront inscrites au budget de l'exercice concerné, chapitre 011, article 6042 « Achat de prestations de services autres que terrains à aménager » et **RAPPELLE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**16 – 11      Approbation de la Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens 2016-2018 du Contrat Local de Santé**

Le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE, APPROUVE** la convention entre la Ville de Bondy et l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France représentée par son directeur général, pour le financement de la mise en œuvre du CLS ; **DIT** que la présente convention conclue au titre des années 2016/2018 prend effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 ; **AUTORISE** la Maire à signer ladite convention et toutes les pièces s'y rapportant ; **PRECISE** que les recettes seront inscrites au budget principal de la Ville et **RAPPELLE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**16 – 12      Coopération décentralisée Bondy/Al Ram - Sollicitation de cofinancement auprès du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes relative au projet de bibliothèque**

Le Conseil Municipal, **A LA MAJORITE, AUTORISE** Madame la Maire à solliciter tout mode de co-financement possible pour le projet de bibliothèque et notamment à travers l'appel à projet du fonds conjoint franco-palestinien ; **AUTORISE** Madame la Maire à signer les conventions qui seraient proposées par le MAEE ainsi que toute pièce complémentaire utile à leurs mises en œuvre ; **PRECISE** que les recettes figureront au chapitre 74 « dotations, et participations », nature 74718 « Participation de l'Etat-autres », fonction 04 « coopération décentralisée action européenne et internationale » du budget municipal et **RAPPELLE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

*Pour : 37*

*Contre : 5 (Les Républicains)*

**16 – 13      Autorisation donnée à la Maire de solliciter une subvention auprès de la Région Ile-de-France dans le cadre du dispositif - Soutien au contrat de ville**

Le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE, AUTORISE** la Maire à solliciter une subvention auprès de la Région Ile-de-France dans le cadre du dispositif « Soutien aux contrats de Ville » pour l'année 2016, concernant le projet « cours de français pour adultes et préparation aux examens linguistiques », pour un montant de 10.000 euros ; **AUTORISE** la Maire à signer tout document pour la constitution des dossiers de demande de subvention et **RAPPELLE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**16 – 14      Réaménagement de la Ferme Caillard : Autorisation donnée à la Maire pour déposer les autorisations d'urbanisme**

Le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE, AUTORISE** la Maire à déposer pour le compte de la commune de Bondy les autorisations d'urbanisme qui seront nécessaires pour le réaménagement de la Ferme Caillard, située 48 avenue Carnot à Bondy ; **AUTORISE** la Maire à signer toutes les pièces afférentes à cette affaire et **RAPPELLE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**16 – 15      Extension des réfectoires du groupe scolaire Salengro-Bethinger : Autorisation donnée à la Maire pour déposer les autorisations d'urbanisme**

Le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE, AUTORISE** la Maire à déposer pour le compte de la commune de Bondy les autorisations d'urbanisme qui seront nécessaires pour l'extension des réfectoires du groupe scolaire Salengro-Bethinger, situé 106 rue Roger Salengro à Bondy ; **AUTORISE** la Maire à signer toutes les pièces afférentes à cette affaire et **RAPPELLE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**16 – 16      Extension de l'école Henri Sellier : Autorisation donnée à la Maire de déposer les autorisations d'urbanisme**

Le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE, AUTORISE** la Maire à déposer pour le compte de la commune de Bondy les autorisations d'urbanisme qui seront nécessaires pour l'extension de l'école Henri Sellier, situé 2 rue des Cinq Ormes à Bondy ; **AUTORISE** la Maire à signer toutes les pièces afférentes à cette affaire et **RAPPELLE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**16 – 17**      **Approbation de la Convention cadre entre le Département de la Seine-Saint-Denis et la Ville de Bondy relative à l'organisation de la prévention spécialisée pour une durée de 5 ans (2017-2021)**

Le Conseil Municipal, **A LA MAJORITE, APPROUVE** la convention cadre entre le Département de la Seine-Saint-Denis et la Ville de Bondy relative à l'organisation de la Prévention spécialisée ; **DIT** que ladite convention est conclue pour une durée de 5 ans (2017-2021) renouvelable par tacite reconduction ; **AUTORISE** la Maire à signer cette convention cadre ainsi que tout document s'y rapportant ; **PRECISE** que cette dépense sera inscrite au budget communal et **RAPPELLE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**Pour : 40**

**Contre : 2 (Bondy Autrement)**

**16 – 18**      **Convention de mandat de Maîtrise d'Ouvrage entre la Ville de Bondy et l'Etablissement Public Territorial EST-ENSEMBLE**

Le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE, APPROUVE** les termes de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage des opérations d'assainissement inscrites au budget annexe de l'Etablissement Public Territorial devant être réalisées sur le territoire de la commune de Bondy ; **AUTORISE** la Maire à la signer ainsi que toutes les pièces s'y rapportant et **RAPPELLE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**16 – 19**      **Demande de subvention à l'Etat pour des opérations de sécurisation des écoles dans le cadre du FIPDR**

Le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE, AUTORISE** Madame la Maire à solliciter auprès de l'Etat, au titre du fonds interministériel de prévention de la délinquance, l'octroi de la subvention de 76.400,38 € représentant 80 % du coût total de 95.500,48 € HT (114.600,58 € TTC) de l'opération pour financer lesprojets de sécurisation des écoles :

- Bethinger élémentaire ;
- Bethinger Salengro maternelle ;
- Salengro élémentaire ;
- Jean Rostand élémentaire ;
- Jules Ferry élémentaire ;
- Jules Ferry maternelle ;
- Mainguy élémentaire ;
- Guillaume Apollinaire ;
- Olympe de Gouges ;
- Pierre Curie.

**AUTORISE** Madame la Maire à signer tout document relatif à cette subvention et **RAPPELLE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Question orale déposée par le Groupe « Bondy Autrement » :

« Madame la Maire,

*A la fin des années 80, la municipalité de Bondy conduite par le Sénateur Claude FUZIER avait manifesté un fort soutien aux populations d'Amérique latine menacées par des pouvoirs politiques.*

*En guise de remerciements, l'artiste plasticien cubain Manuel MENDIVE mondialement connu, créateur incontournable de l'art visuel « Afro-cubaniste », avait réalisé une toile de grande dimension qui fut exposée pendant de nombreuses années dans notre Hôtel de Ville.*

*Suite à des dégradations malgré une épaisse protection plexiglass, cette toile a été retirée et subirait des réparations selon les propos de votre Adjoint chargé de la culture de votre précédente mandature.*

*Quand reverrons-nous cette toile ? Où se trouve-t-elle actuellement ?*

*Avec nos remerciements ».*

Enfin, le Conseil Municipal a été informé des décisions de Madame la Maire comme suit :

**N° 16-42** : Convention de mise à disposition de l'exposition photos « ROAD TO TIO » du 5 au 31 août 2016 entre le Comité Départemental Olympique et Sportif de Seine-Saint-Denis et la Ville de Bondy

**N° 16-48** : Contrat de ligne de trésorerie de 5.000.000 € auprès de la Caisse d'Epargne Ile-de-France

**N° 16-49** : Contrat de cession du spectacle intitulé « Les Ames nocturnes » du vendredi 23 septembre 2016 entre SHLEMIL THEATRE et la Ville de Bondy

**N° 16-50** : Contrat de cession du spectacle intitulé « Les Ames nocturnes » du vendredi 23 septembre 2016 entre SHLEMIL THEATRE et la Ville de Bondy

**N° 16-51** : Contrat de cession du spectacle intitulé « Les Exp'Air » du vendredi 7 octobre 2016 entre la Compagnie « CA S'PEUT PAS » et la Ville de Bondy

**N° 16-52** : Avenant au contrat de cession du spectacle intitulé « Les Ames nocturnes » du vendredi 23 septembre 2016 entre SHLEMIL THEATRE et la Ville de Bondy

**N° 16-53** : Contrat de cession du spectacle intitulé « Le Voyage d'Azhar » le jeudi 17 et vendredi 18 novembre 2016 entre la Compagnie Barbès et la Ville de Bondy

**N° 16-54** : Contrat de cession du spectacle intitulé « Un petit mouton dans mon pull » du vendredi 4 novembre 2016 entre le Théâtre T et la Ville de Bondy

**N° 16-55** : Contrat du spectacle intitulé « El Nino » du vendredi 30 septembre 2016 entre Le Festival d'Ile de France et la Ville de Bondy

**N° 16-57** : Contrat de cession du spectacle intitulé « Apparitions/Disparitions » du vendredi 23 septembre 2016 entre l'Association CHANGEMENT DE DECOR et la Ville de Bondy

**N° 16-58** : Convention d'accueil Classe d'Environnement Poneys des Quatre saisons  
**N° 16-59** : Contrat de cession du spectacle intitulé « La Louve et l'enfant » du jeudi 13 octobre 2016 entre l'Association l'Usine Théâtre et la Ville de Bondy  
**N° 16-60** : Contrat de cession du spectacle intitulé « Nadia Roz, Ça fait du bien » du vendredi 10 mars 2017 entre Kabotine et la Ville de Bondy  
**N° 16-61** : Contrat des prestations artistiques 2016-2017 entre l'Association La compagnie Le Roi des Fous et la Ville de Bondy  
**N° 16-62** : Désignation de Maître Philippe TAITHE du Cabinet BENESTY TAITHE PANASSAC afin de représenter la Ville  
**N° 16-63** : Désignation de Maître Philippe TAITHE du Cabinet BENESTY TAITHE PANASSAC afin de représenter la Ville  
**N° 16-64** : Désignation de Maître Roland WEIL afin de représenter la Ville  
**N° 16-65** : Contrat de cession du spectacle intitulé « JE SUIS LA » du mardi 18 octobre 2016 entre l'Association Le Trapèze et la Ville de Bondy  
**N° 16-68** : Contrat de cession du spectacle intitulé « EL MURA Y SU TIMBRE LATINO » du dimanche 16 octobre 2016 entre l'Association Villes des Musiques du Monde et la Ville de Bondy  
**N° 16-70** : Désignation de Maître Philippe TAITHE du Cabinet BENESTY TAITHE PANASSAC afin de représenter la Ville  
**N° 16-78** : Contrat de prestations artistiques pour le projet « A Voix Hautes » 2016-2017 entre les Tréteaux de France et la Ville de Bondy

RIEN N'ETANT PLUS A L'ORDRE DU JOUR  
LA SEANCE EST LEVEE A 19 H 58 mn